DIMENSIONNEMENT DES BESOINS EN EAU POUR LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE

d'après le document technique D9 de l'INESC-FFSA-CNPP édition 09.2001.0 de Septembre 2001

AFFAIRE: ORTEC - Villers-Bretonneux

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RISQUE				
Critère	***Coefficients additionnels***	***Coefficients retenus pour le calcul***		***Commentaires***
		Activité	**Stockage**	
Hauteur de stockage[1] - Jusqu'à 3 m - Jusqu'à 8 m - Jusqu'à 12 m - Au-delà de 12 m	 0 + 0,1 + 0,2 + 0,5	0,1	0,1	
Type de construction[2] - Ossature stable au feu ≥ 1 heure - Ossature stable au feu ≥ 30 minutes - Ossature stable au feu ≤ 30 minutes	 -0,1 0 +0,1	0	0	
Types d'interventions internes - Accueil 24h/24 (présence permanente à l'entrée) - DAI généralisée reportée 24h/24 7j/7 en télésurveillance ou au poste de secours 24h/24 lorsqu'il existe, avec des consignes d'appels - Service de sécurité incendie 24h/24 avec moyens appropriés équipe de seconde intervention, en mesure d'intervenir 24h/24	 -0,1 -0,1 -0,3*	0	0	
Σ coefficients		0,1	0,1	
1 + Σ coefficients		1,1	1,1	
Surface de référence (S en m²)		1259	0	
Qi³ =		83	0	
Catégorie de risque[4] *(1, 2, ou 3)*		3	3	/
Risque sprinklé[5] **Q1, Q2 ou Q3 divisé par 2** *(OUI/ NON)*		NON	NON	
Débit réel requis (Q en m³/h)		**166**		
Débit requis minimum [6] [7] **(Q en m³/h), arrondi au multiple de 30**		**180**		

(1) Sans autre précision, la hauteur de stockage doit être considérée comme étant égale à la hauteur du bâtiment moins 1 m (cas des bâtiments de stockage).

(2) Pour ce coefficient, ne pas tenir compte du sprinkleur.

(3) Qi : débit intermédiaire du calcul en m^3/h

(4) La catégorie de risque est fonction du classement des activités et stockages.

(5) Un risque est considéré comme sprinklé si :

- *protection autonome, complète et dimensionnée en fonction de la nature du stockage et de l'activité réellement présente en exploitation, en fonction des règles de l'art et des référentiels existants ;*
- *installation entretenue et vérifiée régulièrement ;*
- *installation en service en permanence.*

(6) Aucun débit ne peut être inférieur à 60 m^3/h.

(7) La quantité d'eau nécessaire sur le réseau sous pression (cf. § 5 alinéa 5) doit être distribuée par des hydrants situés à moins de 100 m des entrées de chacune des cellules du bâtiment et distants entre eux de 150 m maximum.

** Si ce coefficient est retenu, ne pas prendre en compte celui de l'accueil 24h/24.*

DIMENSIONNEMENT DES RETENTIONS EN EAU D'EXTINCTION

d'après le document technique D9A de l'INESC-FFSA-CNPP édition 08.2004.0 de Août 2004

AFFAIRE:

Besoins pour la lutte extérieure		Résultat document D9 : (Besoins x 2 heures)	360 m3
Moyens de lutte intérieure contre l'incendie	Sprinkleurs	Volume réserve intégrale de la source principale ou (besoins x durée théorique maxi de fonctionnement)	
	Rideau d'eau	Besoins x 90 mn	0 m3
	RIA	A négliger	0 m3
	Mousse HF et MF	Débit de solution moussante x temps de noyage (en gal. 15-25 mn)	0 m3
	Brouillard d'eau et autres systèmes	Débit x temps de fonctionnement requis	0 m3
Volumes d'eau liés aux intempéries		10 l/m^2 de surface de drainage	160 m3
Présence de stock de liquides		20% du volume contenu dans le local contenant le plus grand volume	24 m3
Volume total de liquides à mettre en rétention			544 m3